



Congés annuels pendant congé maternité

Par Abeillette

Bonjour,

Etant enceinte, je m'apprête à être en congé maternité courant de l'été. Cependant, je suis dans l'obligatoire de poser 2 semaines consécutives de vacances pendant cette période là. J'ai déjà posé mes 2 semaines de congés, qui tomberaient à cheval sur mon congé maternité ?

J'aimerais savoir s'il est possible de ne pas prendre mes congés annuels ?

Et est-ce que je peux juste partir en congé maternité et voir mes congés annuels reportés ultérieurement ?

Merci de vos réponses.